

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article803>

**Note pour le site des Assises
de l'enseignement supérieur et
de la recherche, suite à
l'audition des représentants du
C3N - Coordination des
instances du Comité national
de la recherche scientifique
par le Comité de pilotage, le**

mercredi 29 août 2012.

- ACTUALITES - Dossiers Thématiques - Organismes de Recherche et Enseignement Supérieur - Assises ESR -

Date de mise en ligne : mercredi 5 septembre 2012

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

Résumé :

Les représentants des instances du Comité national de la recherche scientifique (C3N) estiment qu'il faut rompre avec l'empilement des structures de pilotage et de mise en compétition des personnels de la recherche qui ont été mises en place ces dernières années, ainsi qu'avec le déséquilibre très fort qui a été institué entre financement sur projet, individualisé et à court terme ; et financement des équipes de recherche dans la durée. L'AERES doit être profondément réformée, sinon supprimée : l'évaluation des unités doit être réalisée par les instances nationales associées aux divers types d'établissements, sur la base des valeurs d'indépendance, de compétence, de collégialité, de pérennité, de représentativité et de transparence. La baisse des budgets attribués à la recherche doit être stoppée et cesser d'être masquée par les financements attribués aux entreprises via le CIR....



Note assises